

# Calendrier vaccinal suisse

Vaccinations et immunisation passive généralement recommandées



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

Vaccin	Âge en mois							Âge en années					
	0	2	3	4	5	9	12	12-18	4-7	11-15	25	45	dès 65
VRS	1 dose (immunisation passive) : peu après la naissance (si né oct.-mars) ou en octobre (si né avr.-sept.)												
Diphtérie – Tétanos		○		○			○		○	○	○	○	○ <sup>3)</sup>
Coqueluche		○		○			○		○	○	○		
Poliomyélite		○		○			○		○				
Haemophilus influenzae type B		○		○			○						
Hépatite B		○		○			○			○ <sup>1)</sup>			
Pneumocoques		○		○			○						○
Rotavirus		○		○									
Méningocoques B			○		○			○		○ <sup>1)</sup>			
Méningocoques ACWY								○		○			
Rougeole – Oreillons – Rubéole							○	○					
Varicelle							○	○					
Virus du papillome humain (HPV)										○ <sup>1)</sup>	○ <sup>2)</sup>		
Zona													○ <sup>1)</sup>
Grippe (influenza) et COVID-19													○ <sup>4)</sup>
Encéphalite à tiques (FSME)													○ <sup>5)</sup>

On trouve aussi des recommandations séparées, p. ex. pour les voyageurs, les femmes enceintes, les groupes à risque et leurs contacts proches. Faites-vous conseiller par un.e spécialiste.

- **Vaccination de base:** importante pour la protection individuelle et de la population
- **Vaccination complémentaire:** protection individuelle au premier plan
- **Vaccin combiné:** possibilité de plusieurs vaccins en une seule injection
- Si non-vacciné

- 1) Plus d'une dose nécessaire.
- 2) HPV : vaccination de rattrapage de 15 à 26 ans.
- 3) Diphtérie-tétanos : rappel à 65 ans, puis tous les 10 ans.
- 4) Grippe, respectivement COVID-19 : vaccination annuelle.
- 5) Vaccination contre la FSME en cas de séjour dans les biotopes à tiques dans presque toute la Suisse (cf. [www.fsme-suisse.ch](http://www.fsme-suisse.ch)). Plus d'une dose nécessaire.

État septembre 2024

## Informations sur la vaccination



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

### Pourquoi se faire vacciner ?

- Les vaccinations protègent contre certaines maladies infectieuses pouvant avoir de graves conséquences sur la santé.
- Une vaccination imite une infection au moyen d'un agent pathogène (virus, bactérie), sans provoquer la maladie correspondante. Votre système immunitaire peut alors développer des défenses contre cet agent pathogène. En cas de confrontation ultérieure avec le véritable agent pathogène, le corps le reconnaît et le rendra plus rapidement inoffensif. Le risque de maladie, et en particulier de formes graves, est ainsi fortement réduit voire inexistant.
- Toutes les vaccinations recommandées offrent une protection individuelle. Se faire vacciner protège souvent également les autres et contribue à endiguer les maladies dangereuses.

### Quand se faire vacciner ?

- L'âge recommandé pour chaque vaccin a été délibérément choisi afin de protéger au mieux contre la maladie. Plusieurs doses de vaccin sont généralement nécessaires afin de développer la protection.
- La durée de la protection diffère selon les vaccins. Certains offrent une protection à vie, d'autres nécessitent des rappels.
- Tout vaccin omis ou reporté augmente le risque d'infection et de forme grave de la maladie. Faites-vous vacciner en temps voulu.
- Dans la plupart des cas, il est possible de rattraper les vaccins qui n'ont pas encore été administrés.

- Si l'intervalle entre deux doses de vaccin est plus long que recommandé, il n'est pas nécessaire de recommencer. Chaque dose compte.

### Quels types de vaccins sont utilisés ?

- Les vaccins monovalents** protègent contre un agent pathogène unique.
- Les vaccins combinés** protègent simultanément contre plusieurs agents pathogènes, avec une seule injection.
- Le système immunitaire est habitué à gérer de nombreux agents pathogènes simultanément. C'est pourquoi vous pouvez recevoir sans problème plusieurs vaccins en même temps.
- Vaccins disponibles en Suisse : [www.infovac.ch](http://www.infovac.ch)

### Quand ne pas se faire vacciner ?

- En cas de maladie aiguë ou grave, il est préférable de reporter la vaccination.
- Le professionnel qui effectue la vaccination clarifie si, pour une raison ou une autre, une personne ne peut pas être vaccinée avec un vaccin spécifique (p. ex. grossesse, allergie grave, immunodéficience, etc.).

### Quels risques comporte une vaccination ?

- En médecine, les vaccins comptent parmi les produits pharmaceutiques les plus sûrs.
- Comme tout produit pharmaceutique, un vaccin peut avoir des effets indésirables.
- Après une vaccination, des réactions passagères sont possibles : douleurs, rougeur ou gonflement au point d'injection, maux de tête,

fatigue, douleurs musculaires et articulaires, malaise ou fièvre. Ces réactions indiquent que le corps développe une protection contre la maladie. Elles sont le plus souvent mineures et disparaissent rapidement.

- Des effets indésirables graves et à long terme peuvent se produire, mais ils sont très rares. Ils surviennent beaucoup plus rarement que les complications liées à la maladie.
- Si, après une vaccination, un problème de santé inattendu survient, veuillez prendre contact avec votre médecin.
- Une vaccination n'est recommandée que si son utilité dépasse largement les risques.

### Où trouver plus d'informations sur la vaccination ?

- Chez votre médecin ou en pharmacie
- Sur Internet : [www.sevacciner.ch](http://www.sevacciner.ch)
- En appelant la ligne Info-vaccins au 0844 448 448

Le coût des vaccinations recommandées (hormis en raison d'un voyage) est en général pris en charge par la caisse-maladie via l'assurance de base.

Commandes : [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)  
N° d'article : 316.650.f